

Faillite des États et inflation

Quelles solutions ?



Question à **Didier Maurin**,
fondateur de **Didier Maurin Finance**

Pour les prochaines années, vous envisagez un scénario pessimiste, caractérisé par un retour de l'inflation dans un contexte de faillite programmée des États.

Quel est votre positionnement face à ces menaces ?

Après Dubaï, la Californie, l'Irlande, l'Islande et la Grèce, le Portugal voit maintenant ses obligations d'Etat cataloguées dans la rubrique des "obligations pourries", et l'Italie a de plus en plus de mal à se financer alors que sa note vient d'être dégradée.

Reste ensuite la question des autres Etats et particulièrement les Etats-Unis dont la situation est préoccupante. A l'image d'un raz de marée, cette crise s'étend lentement en frappant pays par pays, Etat par Etat.

La France ne sera sans doute pas épargnée. A ce stade, il ne faut pas se faire d'illusions : nos Etats ne paieront jamais leurs dettes accumulées pendant 30 ans car ils n'en ont pas les moyens.

Ils vont très probablement laisser les dévaluations monétaires et l'inflation s'en charger.

Ce scénario est-il inévitable selon vous ?

Selon certains économistes, il faut même nous attendre à de l'hyper-inflation pour les prochaines années.

Ce phénomène s'avèrera très favorable à l'immobilier à crédit, à l'or et aux métaux précieux. L'immobilier a toujours été un rempart contre l'inflation, les crédits se déprécieront et l'or continuera de flamber car, même si beaucoup le jugent surévalué, il faut savoir que, corrigé de l'inflation, son cours actuel devrait être de 2000 dollars l'once s'il atteignait son record historique.

Nous disposons donc d'une marge d'appréciation, d'autant que dans le cas d'une crise financière et internationale grave, nombre de spécialistes anticipent une évolution du prix de l'once vers 2500, voire 3000 dollars.

Quelles solutions préconisez-vous dès lors pour les portefeuilles ?

Il faut vendre les SICAV monétaires, les obligations d'Etat et les contrats d'assurance vie en euros car ces actifs concernent la dette d'Etats peu solvables.

Il faut également alléger son patrimoine immobilier en France, où "la pierre" à faible rendement locatif va subir une nouvelle baisse de 20 à 30% dans la foulée des -9% enregistrés en moyenne en 2010.

Par ailleurs, si vous en avez la possibilité, empruntez au maximum pour acquérir notamment des SCPI à haut rendement. Les métaux précieux sont attractifs, notamment via les meilleurs fonds mondiaux sur cette classe d'actifs. Il ne faut pas négliger non plus les stratégies de trading et le non coté, avec les FIP et les FCPI. Enfin, il est possible de sécuriser une partie du patrimoine au moyen de placements "défensifs" comme les vignobles ou les maisons de retraite, voire certaines obligations émises par des multinationales !

Vous évoquez aussi le cas du Grand-duché du Luxembourg

Via l'assurance-vie luxembourgeoise, oui. Car dans cette enveloppe fiscale, l'ensemble des

actifs gérés pour le compte des épargnants constitue un patrimoine privilégié, distinct de celui de la compagnie. Le preneur d'assurance est alors certain que son épargne est en lieu sûr même si la compagnie d'assurance devait faire face à des difficultés. Le contrat est insaisissable, même par le fisc.

En outre, à partir de 2 500 000 euros, l'intérêt d'un contrat d'assurance-vie luxembourgeois est renforcé car on peut pratiquement tout y mettre – des propriétés immobilières aux actions de votre SARL ou de votre S.A – tout en profitant de tous les avantages fiscaux et de toutes les garanties financières qui s'y rattachent. En résumé, il s'agit d'une solution très attrayante, avec de surcroît, la sécurité d'un pays très riche.

Vous proposez d'ailleurs des fonds d'investissement en partenariat avec Fuchs & Associés Finance ou via votre société de gestion Katleya Gestion SA.

Fuchs & Associés gère par délégation deux fonds :

- **Anazee Sécurité**, un fonds d'allocation flexible. Investi indifféremment sur les actions, les obligations, les devises, les produits dérivés ou encore la gestion alternative, il vise une performance supérieure aux placements non risqués.
- **ISEA Dynamique**, également flexible, vise quant à lui une performance absolue annuelle égale à l'EONIA + 5% sur un horizon de 8 ans. Enfin, Ephyllia Immobilier International, géré par Katleya Gestion SA, est investi sur des actions de sociétés immobilières ou des parts de fonds d'investissement immobiliers européennes et internationales.

Il s'agit d'immobilier coté (petites, moyennes ou grandes capitalisations, sans contrainte géographique) et non coté. En fonction des circonstances, le fonds peut notamment être exposé en actions de sociétés immobilières de pays émergents.

Le cas échéant, et toujours de manière flexible, l'actif du fonds pourra être temporairement investi jusqu'à 100% en produits de taux.

Son objectif de performance sur 8 ans est égal à Eonia + 3%. •

Propos recueillis par Thierry Bisaga